

Les industries agroalimentaires en Polynésie Française

INTRODUCTION

Les industries agroalimentaires polynésiennes (IAA) sont riches de contrastes. Caractérisées par de petites unités de production aux activités plutôt variées, elles sont géographiquement concentrées. Axées à titre principal sur la satisfaction du marché intérieur, elles recherchent également une ouverture vers l'étranger.

La croissance du secteur entre 2003 et 2005, ponctuée par la progression des exportations et des investissements productifs, repose toutefois sur des fondements fragiles.

Sur la période, la santé financière des principales entreprises agroalimentaires est apparue satisfaisante, avec un chiffre d'affaires global et des résultats nets en progression, ce qui leur a permis de financer leur politique d'investissement en conservant un endettement supportable, bien qu'en augmentation.

Avertissement : *la première partie de la note porte sur l'ensemble des entreprises agroalimentaires recensées au Répertoire territorial des entreprises (RTE), tandis que la partie analyse financière se limite à un échantillon plus restreint, ce qui peut conduire à des écarts significatifs en termes d'évolution de chiffre d'affaires.*

UN SECTEUR CONTRASTE...

UNE MULTITUDE D'ENTREPRISES...

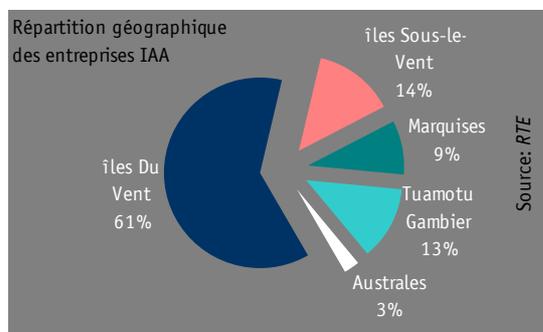
Des PME aux activités variées...

Les IAA comptent un peu plus de 1 200 entreprises, majoritairement de petite taille ; 93% d'entre elles emploient deux salariés au maximum. Les moyennes (de 10 à 50 salariés) représentent 2% du total et les grandes (plus de 50) ne sont que deux.

On dénombre une trentaine de branches dans l'agroalimentaire, parmi lesquelles se distinguent la boulangerie-pâtisserie et la boucherie-charcuterie (90% des entreprises du secteur), exercées dans le cadre de petites unités (2 salariés au maximum) à proximité du consommateur final.

...concentrées dans l'archipel de la Société

Les entreprises se concentrent dans les zones les plus peuplées, c'est-à-dire les îles du Vent (75% de la population et 61% des entreprises) et les îles Sous-le-Vent (12% de la population et 14% des entreprises).



Avec près de 1 500 salariés recensés par la Caisse de prévoyance sociale (CPS) au 31 décembre 2005, les IAA occupaient 28% des effectifs de l'industrie et réalisaient 39% de son chiffre d'affaires.

...POUR REpondre AUX BESOINS

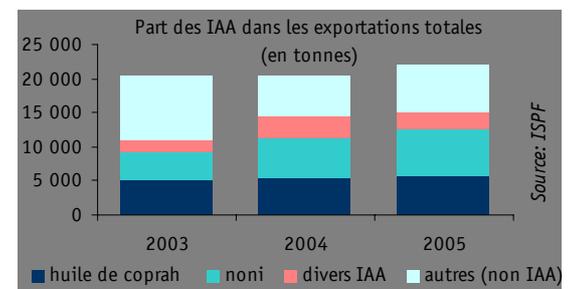
...du marché local...

La production agroalimentaire locale est soutenue par les pouvoirs publics : défiscalisation, locale et métropolitaine, comme support de l'investissement, ainsi que diverses mesures fiscales (exonération de droits sur les importations nécessaires aux processus de fabrication, abattement de l'impôt sur les sociétés pour les chiffres d'affaires à l'exportation...). Elle est également protégée de la concurrence extérieure par la taxe de développement local (TDL) qui touche certains produits étrangers (ex : bières), ou même par des interdictions (ex : jus d'ananas).

En revanche, elle subit la contrainte de l'encadrement des prix sur certains produits (ex : baguette de pain).

...et des marchés extérieurs.

Les produits agroalimentaires sont majoritaires dans le tonnage exporté par la Polynésie française, mais minoritaires en termes de valeur (68% du volume et 12% de la valeur des exportations en 2005).



Un appui logistique et financier à l'exportation est assuré par le Service du commerce extérieur et la Chambre de commerce (CCISM).

L'encadrement des prix, régi par l'arrêté CM n°171 du 17 février 1992, a pour but de garantir le consommateur contre l'insuffisance de concurrence sur certains produits. En contrepartie de la réglementation de la marge sur leurs prix de vente, ils sont exonérés de droits et taxes et le coût de leur transport est pris en charge par la

Collectivité d'outre-mer. Déterminés en annexe de l'arrêté, il s'agit :

- des produits de première nécessité (PPN), parmi lesquels le riz, le pain ou le beurre ;
- des produits de grande consommation (PGC).

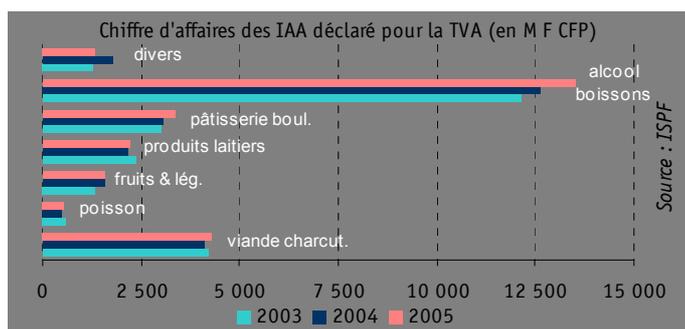
...DONT LA CROISSANCE REPOSE SUR DES BASES FRAGILES

HAUSSE DE L'ACTIVITE DE 2003 A 2005...

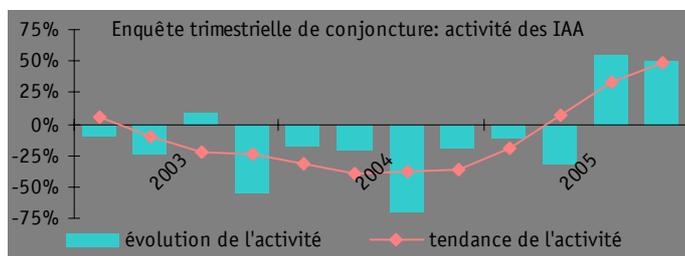
Hausses de l'activité...

La croissance du chiffre d'affaires global de l'agroalimentaire hors « divers » entre 2003 et 2005, +4% en moyenne annuelle, a été principalement insufflée par la branche alcools et boissons (+6%), en raison de son poids relatif (51% du chiffre d'affaires des IAA en 2005) ainsi que par celle des fruits et légumes (+9%). Hors ces deux branches, elle n'a été que de 1%.

La conjoncture s'est effectivement avérée moins porteuse pour les industries du poisson (-4%) et des produits laitiers (-3%), marquées par un creux prononcé en 2004, respectivement -18% et -9% en glissement annuel, suivi d'une légère reprise en 2005 (+11% et +2%).



De manière générale, le rythme de progression annuelle du chiffre d'affaires des IAA hors « divers » a été plus lent en 2004 (+2%) qu'en 2005 (+6%). Il semblerait, d'après les résultats de l'enquête trimestrielle de l'IEOM, que les chefs d'entreprises sondés aient bien perçu une accélération en 2005, mais à partir du second semestre.



...et des exportations...

L'accroissement des exportations agroalimentaires de 37% en volume sur la période provient du noni (+68%), des boissons (+140%) et de

l'huile de coprah brute (+14%), les trois comptant pour plus de 90% du total.

Exportations (en tonnes)	2003	2004	2005	% total	▲ 05/03
poissons et crustacés	660	439	385	2,6%	-42%
huile de coprah brute	5 022	5 366	5 703	38,0%	14%
noni	4 150	6 042	6 955	46,3%	68%
boissons	604	2 192	1 447	9,6%	140%
autres	494	433	508	3,4%	3%
vanille	12	8	10	0,1%	-21%
TOTAL	10 943	14 479	15 008	100%	37%

Source : ISPF

En revanche, les exportations de poissons, touchées par la raréfaction de la ressource halieutique ont reculé de 42%. Quant à celles de vanille (-21%), elles sont confrontées à l'essor de l'offre mondiale face à une demande stable.

Entre 2003 et 2005, la valeur globale des exportations n'a augmenté que de 20%, traduisant une dégradation globale des prix.

Exportations (en M F CFP)	2003	2004	2005	% total	▲ 05/03
poissons et crustacés	347	213	247	10%	-29%
huile de coprah brute	225	298	292	12%	30%
noni	935	1 298	1 424	58%	52%
boissons	88	288	207	8%	135%
autres	79	101	66	3%	-17%
vanille	351	255	202	8%	-43%
TOTAL	2 025	2 451	2 437	100%	20%

Source : ISPF

Cette évolution tient principalement au noni, qui compte pour plus de la moitié de la valeur des exportations ; son prix moyen au kilo exporté a diminué de 9% sur la période (225 F CFP en 2003, 215 en 2004, puis 205 en 2005). Il en a été de même pour celui des boissons (-2%) et celui de la vanille (-27%), qui est passé à moins de 21 000 F CFP en 2005 contre environ 28 500 en 2003.

Néanmoins, les produits les plus élaborés ont vu leurs cours progresser. Il en a été ainsi pour les exportations de filets de poissons (561 F CFP le kilo en moyenne en 2005 contre 522 en 2003, soit +8%). De même, la dépréciation du noni n'a concerné que la purée ; en effet, le prix moyen du jus a augmenté de 6% (386 F CFP le kilo en 2005 contre 366 en 2003).

C'est la raison pour laquelle les exportateurs cherchent à se spécialiser sur des produits à forte valeur ajoutée comme les produits « bio » (ex : Royal Tahiti Noni) ou intégrant un processus de fabrication particulier (ex : poisson fumé).

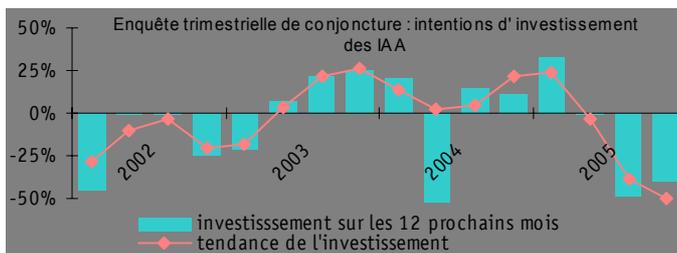
Le noni

Plante de la pharmacopée polynésienne, le noni a été redécouvert par un chercheur américain et la société Tahitian Noni International (TNI), créée en 1995, a popularisé sa consommation aux Etats-Unis grâce à un marketing et une politique de vente directe aux particuliers efficaces. Principal acteur sur le marché mondial, TNI possède des usines (Japon, Etats-Unis, Polynésie française depuis 2005) et des cafés thématiques (Japon, Etats-Unis, Brésil).

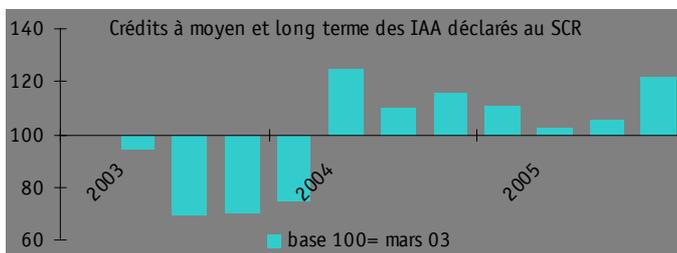
Le succès du noni s'est traduit en Polynésie française par un triplement des exportations de noni (purée et jus) entre 1998 (2 651 tonnes) et 2005 (6 955 tonnes) et l'entrée de nouvelles entreprises sur ce créneau (Royal Tahiti Noni, O'Tahiti Nono, Vainoni...) à côté de Morinda, la filiale locale de TNI. Mais il a attiré de nouveaux pays producteurs (Pacifique, Mexique, Costa Rica...) où le kilo de noni se négocie à 12 F CFP contre 50-60 en Polynésie française.

... accompagnées d'un effort d'investissement

Si les responsables économiques interrogés pour l'enquête se sont dans l'ensemble montrés réservés quant à leurs intentions d'investissement, surtout pour les années 2004 et 2005, ceux de l'agroalimentaire, au contraire, ont paru plus optimistes.



Leurs opinions ont d'ailleurs été corroborées par les données du Service central des risques (SCR) : en fort repli en 2003 (-36% en glissement annuel), l'encours des crédits à moyen/long terme des IAA s'est redressé les années suivantes (+65% en 2004, puis 5% en 2005).



Plutôt que l'extension de capacité de leur outil de production, les entreprises ont privilégié la modernisation et la recherche de la qualité, notamment par l'obtention de normes ISO 9001 (Jus de fruits de Moorea, Brasserie de Tahiti prochainement).

...MAIS SUR DES BASES FRAGILES

Un approvisionnement local limité

L'agriculture polynésienne, encore artisanale et peu concentrée, ne peut suffire aux exigences des IAA. La surface agricole utile représente à peine 5% du territoire, dont seulement un quart mis en culture. Dispersée sur plusieurs îles au milieu d'un vaste espace maritime, elle est dominée par de petites exploitations (3 hectares en moyenne).

Par conséquent, le recours aux importations est indispensable pour pallier les défaillances du secteur agricole (ex : café non torréfié, concentrés de jus de fruits, viande...). Pour les besoins de la charcuterie industrielle et la promotion de l'élevage porcin local, des quotas d'importations de porcs charcutiers sont fixés annuellement en conseil des ministres. Ces derniers ont dû être réévalués depuis l'épizootie de brucellose ; la part des importations est passée de 50% de la consommation en 2002 à 62% en 2005.

Des coûts de production discriminatoires

Le prix de revient des matières premières locales est élevé et les coûts de production peu compétitifs (charges de la protection sociale sur les salaires, absence d'économies d'échelle à cause de la taille réduite du marché intérieur). Par exemple, la coprahculture répond à un objectif social de revenu et de maintien des populations dans les archipels. L'Huilerie de Tahiti, qui transforme le coprah local, est subventionnée par les pouvoirs publics pour payer 100 F CFP le kilo au producteur, c'est à dire bien au-dessus du cours mondial. Au dernier trimestre 2005, ce dernier atteignait environ 37 F CFP.

Des risques de dépendance à l'exportation

Souvent, l'industriel local n'a pas la maîtrise des prix de ses produits, fixés sur les marchés étrangers (coprah, vanille, noni), ce qui induit un manque de visibilité sur son activité.

En outre, les débouchés extérieurs sont encore peu diversifiés. En 2005, cinq pays (Etats-Unis, France, Nouvelle-Zélande, Chine et Belgique) ont absorbé 92% des tonnages agricoles et agroalimentaires polynésiens exportés.

ANALYSE FINANCIERE DES ENTREPRISES DU SECTEUR

Méthodologie

L'étude sectorielle est réalisée à partir d'un échantillon de 31 entreprises de l'industrie agroalimentaire (référéncé selon la nomenclature des activités françaises sous les codes 150A à 169Z.), disposant de documents comptables sur 3 exercices consécutifs (2003, 2004 et 2005) enregistrés dans la Centrale des bilans de l'IEOM. Cet échantillon couvre environ la moitié du chiffre d'affaires total du secteur et 41% des effectifs (611 personnes). Elle ne concerne que des entreprises constituées en société commerciale à l'exclusion des

entreprises individuelles, régies par des règles comptables et fiscales différentes. Les chiffres utilisés dans cette étude sont des ratios moyens. Un ratio moyen est le rapport de la somme des numérateurs à la somme des dénominateurs, pour toutes les entreprises de l'échantillon. Il constitue donc une moyenne pondérée des ratios individuels de chaque entreprise, qui accorde un poids plus important aux grandes entreprises. Il faut signaler que tous les cas aberrants ou trop particuliers sont éliminés du calcul des ratios.

RÉSULTATS MOYENS (en milliers de F CFP)	2003	2004	2005	▲ 05/04
CHIFFRE D'AFFAIRES (CA)	365 087	389 365	397 847	+ 2,2 %
<i>dont Vente de marchandises</i>	64 335	59 713	48 159	- 19,3 %
<i>dont Production vendue</i>	300 752	329 652	349 688	+ 6,1 %
Marge	148 532	158 996	153 345	- 3,6%
Consommations intermédiaires	231 094	249 530	282 882	+ 13,4 %
VALEUR AJOUTÉE (VA)	85 651	89 598	74 195	- 17,2 %
+ Subventions d'exploitation	31 191	25 196	36 262	+ 43,9 %
- Impôts et taxes	4 711	4 630	5 358	+ 15,7 %
- Frais de personnel	75 501	80 374	85 148	+ 5,9 %
= EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)	36 630	29 790	19 951	- 33,0 %
- Dotations (nettes de reprises)	13 002	10 927	8 238	- 24,6 %
+ Autres produits et charges d'expl.	-194	316	1 095	+ 246,5 %
= RESULTAT D'EXPLOITATION	23 434	19 179	12 808	- 33,2 %
+ Produits financiers	1 349	1 001	5 102	+ 4,1 %
- Charges financières	6 699	4 870	6 725	+ 38,1 %
= RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	18 084	15 310	11 185	- 26,9 %
+ Produits et charges exceptionnels	-1 164	-1 890	4 362	- 330,8 %
- Participation des salariés	0	0	0	+ 0,0 %
- Impôts sur les bénéfices	2 593	2 626	2 403	- 8,5 %
= RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	14 327	10 794	13 144	+ 21,8 %
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	32 848	24 073	19 372	- 19,5 %

Source : Centrale des bilans de l'IEOM

Un chiffre d'affaires en légère hausse ...

En 2005, le chiffre d'affaires moyen des IAA de l'échantillon est ressorti en hausse de 2,2%, pour atteindre 398 millions de F CFP contre 389 en 2004.

... mais une érosion des marges...

Globalement, les entreprises de l'échantillon des IAA ont vu leurs marges s'éroder de 3,6%, passant de 159 millions de F CFP en 2004 à 153 millions de F CFP en 2005. Les taux de marge de la production vendue et des ventes de marchandises se sont respectivement établis à 41,8% et 14,5% en 2005 contre 45,3% et 16,6% en 2004. Cette érosion des marges a surtout concerné l'industrie des viandes, laitière et du poisson, tandis que l'industrie de transformation de fruits, l'industrie des boissons et les boulangeries ont amélioré leurs marges par rapport à 2004. A noter que les boulangeries ont connu une progression de leurs marges, grâce à la revalorisation du prix de la baguette au 1^{er} septembre 2005 et surtout à la mise sur le marché de nouveaux produits, tels les pains spéciaux à marges plus confortables car non soumis à la réglementation des prix. En 2005, il convient de noter que les yaourts nature de fabrication locale et eau locale en bouteille ont été introduits dans la liste des PPN et à l'inverse, la bière de fabrication locale, les boissons aromatisées, sirops, sodas et crèmes glacées ont été retirés de la liste des PGC pour des raisons de santé publique.

... qui s'accompagnent d'une baisse de la valeur ajoutée et d'un accroissement du poids des intérêts

La hausse des charges d'exploitation, plus importante que celle du chiffre d'affaires global, notamment pour les achats de matières premières (+12%) et les charges externes (+14%), a conduit à une baisse de la valeur ajoutée de 17% en 2005.

Le partage du revenu global s'est principalement fait au détriment des entreprises, leur part s'établissant à 16% en 2005 alors que celle versée au personnel a absorbé la totalité de la valeur ajoutée. Compte tenu de l'augmentation de l'endettement, la fraction du revenu global qui rémunère les prêteurs a progressé, pour atteindre 8% en 2005.

La croissance des subventions d'exploitation (+44%) n'a que partiellement compensé l'accroissement des impôts et taxes (+16%) et des frais de personnel (+6%). L'EBE ressort ainsi en recul de 33% et ne représente plus que 5% du chiffre d'affaires (contre 7,7% en 2004 et 10% en 2003).

Les charges financières ont fortement progressé en 2005 : le poids des intérêts rapporté à l'EBE est passé de 10% en 2004 à 28% en 2005.

Cette évolution des charges financières est liée aux emprunts souscrits dans le cadre des investissements réalisés. Les crédits relais octroyés par les banques locales pour financer les portages de projets défiscalisés ont également contribué à augmenter les charges financières, mais les entreprises industrielles ont globalement allégé leurs charges fiscales, comme en témoigne la baisse de 8,5% de l'impôt sur les bénéfices.

La progression du résultat net de l'exercice est essentiellement liée aux éléments exceptionnels

Grâce au résultat exceptionnel bénéficiaire, dû aux opérations défiscalisées (en particulier les plus-values résultant de la cession d'infrastructures ou de matériels aux sociétés métropolitaines), le résultat net global a progressé de 22% permettant aux entreprises de l'échantillon de dégager une marge nette satisfaisante à 3,3% (contre 2,8% en 2004).

Dans le détail, cette amélioration des performances des entreprises agroalimentaires a surtout concerné les industries de boissons et de transformation des fruits, les boulangeries et pâtisseries en 2005.

Les équilibres financiers sont demeurés solides malgré la progression de l'endettement global...

Les entreprises de l'échantillon ont réussi à maintenir des équilibres financiers encore satisfaisants en 2005. Après la forte progression enregistrée en 2004, les ressources propres ont faiblement progressé en 2005 (+1,6%). Alors que les entreprises de l'échantillon ont globalement amélioré leur résultat net en 2005, la relative stabilité des ressources propres a principalement découlé de l'affectation des dividendes en comptes courants d'associés bloqués jusqu'au 31/12/2007. En effet, afin de bénéficier de l'exonération de l'impôt sur le revenu des capitaux mobiliers, une partie des dividendes a ainsi été maintenue au sein des grandes entreprises.

BILAN FONCTIONNEL MOYEN (en milliers F CFP)	2003	2004	2005	▲ 05/04
Ressources propres	137 460	169 901	172 637	+ 1,6 %
<i>dont Dettes groupes et associés stables</i>	40 118	64 139	72 817	+ 13,5 %
+ Ressources emprunts structurels	27 355	47 500	75 053	+ 58,0 %
<i>dont Emprunts bancaires</i>	23 597	42 425	67 994	+ 60,3 %
+ Amortissements et provisions	180 681	191 081	196 044	+ 2,6 %
- Immobilisations brutes	269 730	340 583	365 041	+ 7,2 %
= FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL (FRNG)	75 766	67 899	78 693	+ 15,9 %
Stocks et en cours	41 683	47 428	51 258	+ 8,1 %
+ Créances clients	49 424	52 598	59 472	+ 13,1 %
- Dettes fournisseurs	25 649	53 463	40 261	- 24,7 %
- Dettes fiscales et sociales	13 084	15 236	17 228	+ 13,1 %
+ Solde autres créances et dettes d'exploit.	13 358	16 270	18 182	+ 11,8 %
= BESOINS EN FONDS DE ROULEMENT D'EXPL.(BFRE)	65 732	47 597	71 423	+ 50,1 %
+ Besoins en fonds de roulement hors expl.	6 541	3 258	7 750	+ 137,9 %
= BESOINS EN FONDS DE ROULEMENT (BFR)	72 273	50 855	79 173	+ 55,7 %
Disponibilités	20 041	37 730	30 889	- 18,1 %
- Crédits bancaires courants	16 548	20 686	31 370	+ 51,6 %
= TRÉSORERIE	3 493	17 044	-481	- 102,8 %

Source : Centrale des bilans de l'IEOM

... qui a concouru au financement des investissements

Malgré un contexte économique perçu comme incertain, les entreprises de l'échantillon ont poursuivi leurs efforts d'investissements, confirmés par un accroissement de 7% des immobilisations brutes pour l'ensemble des branches. Excepté les industries laitières qui ont marqué une pause en 2005, les autres branches agroalimentaires ont concentré leurs efforts sur l'amélioration de l'outil de production (rénovation ou construction des usines et renouvellement des équipements), favorisés par le recours au dispositif de défiscalisation métropolitaine et à l'emprunt bancaire. Ainsi, on observe une forte croissance des ressources d'emprunts structurels (+58% par rapport à 2004), qui a entraîné une détérioration du taux d'endettement financier (61,6% en 2005 contre 40,1% en 2004).

Une bonne couverture des besoins en fonds de roulement par le fonds de roulement net global

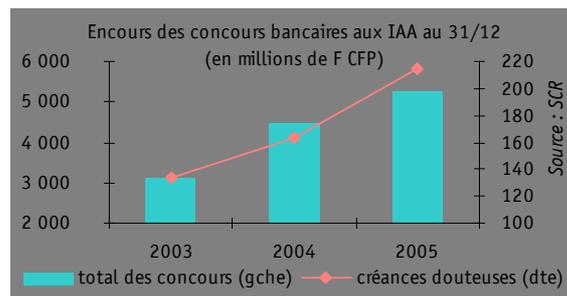
L'allongement des délais de règlement des clients (52 jours de CA en 2005 contre 47 jours en 2004) et le renouvellement des stocks ont

généralisé plus de besoins en fonds de roulement d'exploitation en 2005 (+50%), d'autant plus que les délais de règlement des fournisseurs se sont raccourcis (38 jours d'achats en 2005 contre 59 jours en 2004). L'augmentation de 16% du FRNG a permis de préserver une bonne couverture du BFRE, même si le taux de couverture a diminué par rapport à 2004 (99% en 2005 contre 133% en 2004). Il en découle un recours plus fréquent aux concours bancaires courants (+52%), qui reste cependant modéré au regard du chiffre d'affaires (8% en 2005 contre 5% en 2004).

Des concours bancaires en hausse

Au 31/12/2005, les concours bancaires aux entreprises des IAA de l'échantillon se sont établis à 5,3 milliards de F CFP (contre 4,5 au 31/12/2004), représentant 27% du total des risques bancaires du secteur industriel et 2% des risques globaux. Entre 2003 et 2005, l'encours des crédits consentis aux entreprises des IAA de l'échantillon a progressé de 30% en moyenne par an contre 9% pour l'ensemble du secteur industriel. Cette progression s'explique notamment par des conditions de financement favorables, en particulier un coût du crédit en baisse sur la période, et le recours aux dispositifs de défiscalisation.

L'encours des créances douteuses s'est élevé à 214 millions de F CFP au 31/12/2005 contre 163 au 31/12/2004, soit une progression de 31% en un an. Cette forte augmentation des encours compromis pourrait laisser supposer que les IAA sont un secteur risqué ; il convient de relativiser car les créances douteuses ne représentent que 4% du total des crédits accordés. Sur la période 2003-2005, leur croissance a été de 26% en moyenne annuelle. Les branches les plus touchées sont la boulangerie et la pâtisserie, l'industrie des boissons, des viandes et de la transformation des fruits et légumes.



PERSPECTIVES

Si l'étroitesse du marché de consommation intérieur incite les entreprises agroalimentaires à tenter d'exporter, le niveau élevé de leurs charges d'exploitation et le coût des matières premières locales est un handicap. Ainsi, pour le noni, il semblerait que les effets de la concurrence internationale se fassent déjà sentir : le chiffre d'affaires des industries de transformation des fruits et légumes, en hausse de 18% entre 2003 et 2004, n'a progressé que de 1% l'année suivante. En outre, sur les dix premiers mois de 2006, les exportations se sont inscrites en repli de 33% par rapport à l'année précédente (3 767 tonnes contre 5 637 sur la période janvier-octobre 2005).

C'est la raison pour laquelle les industriels doivent insister sur la qualité et se spécialiser dans des produits à forte valeur ajoutée ou sur des marchés de niche (ex : valeur gustative de la vanille pour la restauration gastronomique, déclinée en produits comme les extraits ou les poudres).

LEXIQUE

- Valeur ajoutée (VA)** : Indicateur du poids économique de l'entreprise, mesurant la création de la valeur apportée par celle-ci.
- Revenu global** : Surplus total de richesses créées par l'entreprise, réparti entre les divers partenaires de l'entreprise.
- Excédent brut d'exploitation (EBE)** : Indicateur de la performance industrielle et commerciale de l'entreprise, qui représente la valeur apportée par le capital économique.
- Rentabilité brute d'exploitation = EBE/Chiffre d'affaires** : Indicateur significatif de la performance industrielle de l'entreprise et de sa capacité bénéficiaire.
- Marge nette = Résultat net/Chiffre d'affaires** : Résultat dégagé pour 100 de chiffre d'affaires.
- Besoins en fonds de roulement d'exploitation (BFRE)** : Besoins liés au cycle d'exploitation issus des décalages entre flux physiques et flux financiers
- Fonds de roulement net global** : Différence entre les ressources stables et les emplois stables.
- Taux d'endettement = Endettement/Capitaux propres** : Mesure de l'indépendance financière de l'entreprise
- Poids des intérêts = Intérêts/EBE** : Part du profit global que l'entreprise doit consacrer à la rémunération des capitaux empruntés.